

Charenton *magazine*

N° 153 - Été 2010



**Bonnes vacances
à tous**



Retour sur les temps forts de la vie locale

5

6

Le mois de juin fut riche pour les jeunes Charentonnais

11

Le stade Guérin bientôt pourvu d'un gazon synthétique

12



Les jardins publics de Charenton à découvrir absolument

13

La commission "Accessibilité et handicap" vous ouvre ses portes

SOMMAIRE

Été 2010 N° 153

14



Le Club Charenton ouvre le 10 juillet!

18

Entreprises, commerces et associations font battre plus fort le coeur de la ville

25



Toute l'actualité de la Communauté de Communes

Charenton magazine N° 153 - Été 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier - A collaboré à ce numéro : Denis Bansard

Photos : Denis Bansard - Michaël Barriera - Marion Fuzon - Céline Lormier - Igor Stefan

Mise en page : Cyrille Doumbé

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Chers Charentonnais,

Les échéances électorales de mars 2011 - élections cantonales - vont me conduire à ne plus apparaître dans le journal municipal à compter du prochain numéro, afin de respecter la loi et le principe d'égalité entre tous les candidats. Il en sera de même des tribunes politiques que le règlement du Conseil municipal nous conduit à supprimer.

Vous retrouverez néanmoins votre Charenton Magazine selon sa formule habituelle et nous nous efforcerons de vous informer au mieux, comme nous essayons de le faire tous les mois, sur ce qui fait l'actualité de la ville.

En attendant une rentrée qui s'annonce heureuse pour les sportifs (mise à disposition de deux nouveaux gymnases neufs et d'une pelouse de football synthétique), l'été sera synonyme d'activité à Charenton.

Ainsi, le Club Charenton, qui avait si bien fonctionné l'an dernier, est reconduit durant le mois de juillet pour vous offrir de multiples animations place Briand. De leur côté, les services de la ville œuvreront tout l'été pour accomplir des travaux sur la voirie ou dans les écoles.

Rappelons également que la RATP engage d'importants travaux de rénovation du pont situé quai des Carrières. La ligne 8 sera coupée durant les mois de juillet et d'août. Des navettes d'autobus permettront aux usagers du métro de rejoindre Maisons-Alfort depuis la station Charenton-Ecoles. Certes, en cette période estivale, le trafic est moindre, mais pour les Charentonnais, la circulation automobile ne sera sûrement pas des plus simples. Prenons notre mal en patience car la sécurité de tous reste primordiale.

En attendant, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes vacances d'été à Charenton ou ailleurs !



Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

VALÉRIE LYET

Une nouvelle Conseillère municipale enthousiaste

A l'occasion du dernier Conseil municipal, Valérie Lyet a pris ses fonctions de Conseillère municipale, Laurent Bladek devant en effet quitter Charenton. Charentonnaise de très longue date (1969), Valérie Lyet est installée dans le quartier du Petit Château. Elle n'a pas attendu d'être Conseillère municipale pour s'impliquer activement dans la vie locale de notre ville. "Pour moi, les notions d'équipe et de travail collectif sont primordiales. C'est la raison pour laquelle, élue ou pas, j'ai toujours tenu à être présente et à participer", nous confie-t-elle. Son engagement, débuté à la tête de la Maison des Jeunes (précurseur d'Aliaj), elle le voit comme un devoir dû à une ville qui depuis son jeune âge lui a permis de s'épanouir, de vivre agréablement et même de travailler puisqu'elle est Directrice des achats à la Martiniquaise. On l'aura compris, Valérie Lyet porte une affection très particulière à Charenton, un attachement de très bon augure pour une élue locale. ■



FÊTE DES VOISINS

Se connaître pour bien vivre ensemble

Le 28 mai s'est tenu dans toute la France la 10^{ème} édition de la fête des voisins. Un événement unique, durant lequel, chaque année, se retrouvent 6 millions de Français et qui dépasse désormais les frontières de l'Hexagone. Les Charentonnais ont largement répondu présents à ce rendez-vous amical, joli prétexte pour se retrouver dans les halls et cours d'immeubles, dans les ruelles et les voies piétonnes, ... Le Maire, Jean-Marie Brétillon, avait tenu à encourager ces rencontres conviviales, riches et porteuses des valeurs humaines si caractéristiques de notre ville. ■

MARCHÉ CAMPAGNARD

Marché heureux !

Une fois n'est pas coutume, débuté sous un soleil magnifique, le marché campagnard a encore dû supporter les assauts du mauvais temps au cours de cette nouvelle édition qui s'est déroulée du 4 au 6 juin dernier. Pour autant, l'orage du dimanche matin n'a pas dissuadé les amateurs de cet événement populaire qui marque chaque année la vie locale. Comme l'an passé, il était couplé à la traditionnelle bourse aux jouets.



Durant trois jours, les gourmands ont pu déguster les spécialités des producteurs venus de toute la France, tandis que les animaux installés pour l'occasion rue de Paris ont remporté un franc succès auprès des enfants. Notons enfin que la collecte de fonds en faveur du Secours Populaire pour les enfants d'Haïti par le CMJ a permis de récolter la somme exacte de 401,86 euros. ■

Jean-Marie Brétillon en compagnie du Préfet, Michel Camux, et de plusieurs Maires du département



ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL-DE-MARNE

Jean-Marie Brétillon élu Président

Jean-Marie Brétillon a été élu à l'unanimité, le 10 juin dernier, Président de l'association des Maires du Val-de-Marne. Il succède au Maire d'Ivry, Pierre Gosnat. Au-delà des sensibilités politiques, l'association se veut l'interlocuteur privilégié des différentes collectivités et des services de l'Etat, en particulier du Préfet. Elle travaille sur des problématiques communes à tous les Maires. L'association a également inauguré ses locaux installés dans les murs du Conseil général du Val-de-Marne. ■

FÊTE DES MÈRES

Nouvelle formule

Comme chaque année, la Ville a souhaité célébrer toutes les mamans charentonnaises mais cette fois-ci, en partenariat avec l'Association des Familles de Charenton, elle a expérimenté une nouvelle formule. Le 27 mai, les élus avaient donné rendez-vous aux mamans devant les écoles Aristide Briand, Valmy et Robert Desnos. Petit présent symbolique pour les mamans et ballons en forme de cœur ont enchanté les petits comme les grands ! ■



CONCOURS DES PALMES ACADÉMIQUES

Nos lycéens à l'honneur

L'émotion fut grande pour Nadjatti Hamadi, 1^{er} Prix de poésie et Pascal Pham, 2^{ème} Prix, quand ils se sont rendus à la cérémonie de remise des prix de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques qui récompense les meilleurs textes écrits par des collégiens et lycéens du département. Ces élèves de Première de Baccalauréat Professionnel section Commerce du lycée Robert Schuman étaient accompagnés, ce jour-là, par Messieurs Lopes et Luanghane, leurs proviseurs et Mme Behava, leur professeur de Lettres, très fière de leur réussite et qui les a accompagnés jusqu'au bout. ■

SENIORS

Voyage à Londres

Plus de 50 seniors ont pu pleinement apprécier les charmes de la capitale britannique lors du voyage à Londres organisé par le Centre Communal d'Action Sociale du 28 au 31 mai dernier. Accompagnés en Eurostar d'une animatrice du Centre Alexandre Portier et de leur professeur d'anglais, Stéphanie Lindsay-Clark, les retraités ont eu la chance de bénéficier de visites guidées dans Londres, jusqu'au Château de Leeds et Greenwich ! Ce voyage fut une belle occasion de lutter contre l'isolement des seniors tout en leur proposant une activité intellectuelle et linguistique. Wonderful isn't it ?*
*extra non ? ■



ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les inscriptions sont ouvertes !



Pour la rentrée 2010, vous pouvez effectuer les inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire, aux accueils du soir et aux accueils de loisirs du mercredi et des vacances grâce à un simple clic sur le site de la ville, rubrique "Espace famille". Pour y accéder, connectez-vous sur www.charenton.fr rubrique "Espace famille". Le numéro d'identifiant et le mot de passe demandés ont été transmis par courrier aux nouvelles familles ou figurent sur les factures de prestations 2009/2010.

Pour les activités du soir des mardis et vendredis, les inscriptions se dérouleront le jour du forum des associations, le 5 septembre prochain, à l'école Aristide Briand. ■

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Prime de rentrée scolaire

La Ville attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge (ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé), une prime par enfant scolarisé et âgé de 6 à 21 ans. Cette prime varie en fonction de l'âge de l'enfant : 80 € pour les 6/10 ans - 85 € pour les 11/14 ans - 90 € pour les 15/21 ans.

L'attribution de cette prime est soumise à des conditions de ressources et de résidence. Il faut, en effet, habiter Charenton depuis au moins un an pour pouvoir y prétendre.

Les demandes sont à déposer entre le 13 septembre et le 15 octobre 2010 au Service Petite Enfance (Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.45.18.36.23. ■



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les jeunes Charentonnais jouent le jeu

Chaque année, les écoles charentonnaises participent aux opérations de l'association de Prévention routière organisées sur les pistes d'éducation de Choisy-le-Roi. 240 élèves de CM2 ont ainsi, du 3 au 17 mai, reçu des enseignements théoriques et pratiques sur les panneaux, les priorités, les dépassements et les déplacements à vélo. A l'issue de la session, les 10 participants ayant le mieux réussi les tests de sélection ont été reçus en mairie le 17 mai dernier par Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'éducation. Parmi eux, les trois meilleurs, Antoine Faure, Nathane Taïeb et Teddy Gadegbeku représenteront fièrement Charenton à la remise des prix départementaux qui se déroulera en septembre à la préfecture. ■



ÉCOLIERS ET COLLÉGIENS



Journée de prévention

Le 1^{er} juin, 550 élèves de CM2 et de collèges des établissements publics et privés de la ville se sont succédés sur la place Aristide Briand pour participer à la journée de sensibilisation à la sécurité routière que les secteurs jeunesse et éducation, représentés ce jour-là par leurs élus de tutelle, Valérie Fruaut et Marie-Hélène Magne, avaient préparée pour eux. Les partenaires avaient tout mis en oeuvre pour faire prendre conscience aux jeunes de la dangerosité de la route. Les agents de la RATP ont insisté sur le partage de la route par les cyclistes et les bus. Les agents de la police nationale et municipale ont échangé longuement avec eux. Des représentants de groupes d'assurance leur

ont prouvé combien certaines de leurs idées reçues étaient fausses. Une animatrice leur a démontré que seule la prudence était garante de notre sécurité puisque notre propre vue pouvait nous jouer des tours. La Croix Rouge, enfin, a enseigné aux élèves de CM2 les premiers gestes qui sauvent. Ils ont reçu en quelques heures tout un ensemble d'informations qui ne les a pas laissés insensibles et qui, espérons-le, portera ses fruits dans leurs comportements quotidiens. Une opération à renouveler ! ■

FÊTE DANS LES ÉCOLES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS

Nos moments préférés de l'année

Que l'on soit petit ou grand, s'il y a bien des événements ponctuant l'année scolaire qui remportent tous nos suffrages, ce sont bien les fêtes d'écoles. Elles permettent en effet aux enfants de montrer avec fierté le fruit de leur travail, aux parents de verser une petite larme d'émotion en découvrant les talents de leurs enfants et enfin parce qu'elles sont le signe que les grandes vacances ne tarderont plus longtemps. Du 1^{er} au 30 juin, les fêtes d'écoles, les représentations des accueils de Loisirs et les spectacles musicaux des Dumistes se sont succédés pour la plus grande joie de tous. ■





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Visite au Sénat

Après avoir visité la Mairie et étudié son fonctionnement et ses métiers, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés de Clotilde Certin, conseillère municipale en charge du C.M.J., se sont rendus, le 12 juin dernier, au Palais du Luxembourg, siège du Sénat. Les jeunes ont ainsi bénéficié d'un apprentissage ludique et concret des institutions de notre pays. Cette visite sera suivie très prochainement par un déplacement à l'Assemblée Nationale où ils seront reçus par le Député de notre circonscription Michel Herbillon. ■

CLUB JARDINAGE DU COLLÈGE LA CERISAIE

Petit séjour entre jardiniers avertis

Depuis de nombreuses années, à chaque pause méridienne, "Manu", président du Foyer socio-éducatif du collège, initie une centaine d'élèves volontaires à l'art du jardinage. Chaque année, il met à profit la générosité naturelle que tout le monde au collège lui connaît pour organiser, avec l'aide d'animateurs bénévoles, un mini-séjour pour ses apprentis jardiniers. Une quarantaine d'élèves a ainsi pu terminer l'année en beauté en partant quelques jours à la découverte des jardins de la Loire. Un programme chargé les attendait : visite de maisons troglodytes, aquarium de Touraine, champignonnière, et en point d'orgue participation au festival des jardins de Chaumont sur Loire. Quelques jours de détente qui ont enchanté les élèves tout autant que les accompagnateurs ! ■



CINÉMA SUR LES QUAIS - ALIAJ

Lol

Vendredi 9 juillet à 20h

Un des succès du cinéma français de l'année 2009 réalisé par Lisa Azuelos dans lequel on retrouve avec bonheur Sophie Marceau dans le rôle de la mère d'une adolescente de 15 ans, Lola.

Entrée libre - Renseignements :

Aliaj - 7bis, quai de Bercy à Charenton ■

STADE GUÉRIN

Le gazon synthétique, c'est technique et pratique !

Le terrain de football Henri Guérin va être totalement rénové avec du gazon synthétique. Une aubaine pour les usagers qui pourront ainsi évoluer sur un terrain impeccable tout au long de l'année et par tous les temps.

Les nouveaux gymnases actuellement en construction sont destinés à répondre aux besoins des lycéens de Robert Schuman, des collégiens de la Cerisaie et aux associations. Dès la construction de ce nouveau complexe sportif arrêtée, l'avenir du terrain de football le jouxtant a été soulevé. En effet, cet espace, fréquenté chaque jour par les écoles, le mercredi et le week-end par les clubs, avait chaque année mauvaise allure dès le mois d'octobre, malgré les réfections répétées en été. Cet effort de rénovation, rapidement mis à mal, plus les coûts d'entretien, ont fait pencher la balance vers la mise en place d'une pelouse artificielle.

Des avantages conséquents

Si le gazon artificiel a été choisi, c'est parce qu'il présente divers avantages comparativement au gazon naturel : son état reste impeccable toute l'année, par tous les temps et il supporte un usage intensif sans se dégarnir (environ 5.000 heures de pratique par an contre seulement 350 h/an sur du gazon naturel !).

D'autres avantages plus environnementaux et financiers l'ont également emporté : ce gazon, stabilisé à l'aide

de matériel recyclé (pneus concassés et cryogénisés) ne nécessite ni tonte, ni arrosage, ni pesticide, ni engrais. La Ville a voulu engager ces travaux dans une démarche environnementale et l'entreprise retenue propose d'évacuer les déblais du chantier par barge ce qui éviterait aux habitants de subir la traversée de Charenton par environ 1000 poids lourds, sans compter la pollution que cela engendrerait.

Trois mois de travaux

Les travaux débuteront le mercredi 12 juillet pour une livraison prévue au 1^{er} novembre. Ce chantier consiste, tout d'abord, à décaisser sur certaines zones jusqu'à 1m20 pour remplacer les couches de fondations disparates qui se cachent sous le terrain puis de remblayer toute la surface avant d'installer le gazon synthétique.

La Ville profitera de l'occasion pour réaliser des allées autour du terrain, procéder à la réfection de la main-courante (barrière entourant la zone de jeu) et au remplacement des équipements sportifs à savoir : les buts, les abris de touche, les mâts d'éclairage et les pare-balls du côté des gymnases.

Cette opération représente un coût total de 1 115 000 euros dont 400 000 euros devraient être pris en charge par la Région et 50 000 euros par la ligue de football. C'est donc un nouvel effort conséquent que la Ville consent pour ses scolaires et ses associations sportives. ■

PASSERELLE DE L'EMBARCADÈRE

Réouverture aux usagers

Depuis la mi-janvier, des travaux ont été menés sur la passerelle de l'Embarcadère. La rénovation de cette liaison importante entre le haut et le bas de la ville, via la rue Croquette, représentait la dernière phase des travaux de voirie des abords du lycée. Afin de pallier le sentiment d'insécurité engendré par les angles morts de l'ancien escalier, toutes les marches ont été déposées et remplacées par un ensemble droit, doté de deux paliers de repos et surtout ajourés. Par ailleurs, un nouvel éclairage plus performant a été installé avant de rouvrir cette passerelle aux passants.

ESPACES VERTS

Cet été, rendez-vous dans les jardins publics

Ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin peuvent se rendre dans les 13 parcs, squares et allées de la ville. Tour d'horizon...



1. Square Lepic

44, rue Gabrielle - 213 m²

Tout petit et enclavé, doté d'arbustes et de pelouse, il est le rendez-vous rêvé des solitaires, des lecteurs... et des aficionados de la sieste après déjeuner.



2. Square Jean Mermoz

14 à 18, quai des Carrières - 2623 m²

Cet espace vert ancien fait l'objet d'une réflexion pour en améliorer les prestations. Pour l'heure, il fait le bonheur des amateurs de boule parisienne, des jeunes enfants pour qui des jeux ont été implantés et de ceux qui préfèrent passer l'après-midi à l'ombre des nombreuses essences d'arbres de ce square.



3. Square du 8 mai 1945
Angle rue Victor Hugo et
quai des Carrières - 533 m²

Petit mais sympathique,
lieu de passage pour certains,
il est idéal pour une petite
halte fleurie au beau milieu
du carrefour Victor Hugo.



4. Square de La Cerisaie
17, rue Paul Eluard - 3080 m²

Square résolument à double vocation, il s'adresse aux lecteurs venus se rafraîchir sous ses nombreux arbres comme aux enfants aventureux qui y trouveront deux aires de jeux et deux tables de ping-pong.



6. Square Jules Noël
47, rue de Paris - 5971 m²

C'est le square multi-fonctions par excellence. Coquet, coloré, arboré des plus anciens spécimens de Charenton, il est adapté au repos, au sport et aux jeux.

Dans sa partie basse,
intime et loin des bruits
de la circulation, il est
parfait pour se détendre.

En partie haute, les tennismen et les boulistes côtoient dans la bonne humeur les enfants venus profiter des deux aires de jeux.





9. Square du Maréchal Juin 1, rue du Maréchal Juin

Petit dernier des squares créés sur la ville, il est aussi le plus méconnu des habitants. Entièrement dédié aux jeux pour enfants, il est aussi l'endroit rêvé pour prendre des bains de soleil. Ses essences méditerranéennes (arbres à soie) en font un vrai coin de vacances.

10. Square du 11 novembre Villa Bergerac

Lieu autrefois dédié à la détente, le square du 11 novembre est devenu peu à peu le rendez-vous incontournable des chiens du quartier ! Son état actuel nécessite assurément une remise à niveau. Le square du 11 novembre sera donc traité en priorité afin de lui redonner vie.



11. Allée des Tilleuls

Jardin à la française aux fleurs multicolores, cet espace vert est très prisé le midi par les employés des alentours au moment de leur pause du midi. Ses allées ombragées fournies en bancs sont propices à la rêverie et à la lecture.



13. Parc de Conflans Entrées : rue du Séminaire de Conflans, rue de l'Archevêché, villa Bergerac - 11719 m²

C'est le plus grand espace vert de la ville. Complètement repensé il y a quelques années, il bénéficie de nombreux atouts et notamment d'un patrimoine architectural de qualité. Son positionnement en contrebas de la chaussée lui confère sécurité et calme. Divisé en plusieurs ambiances, jardin des curiosités, jardin à la française, vignes, ... il plaît au plus grand nombre et est propice au calme mais aussi aux éclats de rire des enfants. Une table de ping-pong, des aires de jeux pour les petits et les pré-ados ainsi que deux aires multi-sports pour les adolescents ont été installées..

Sans oublier le Bois de Vincennes à proximité...

Les parcs ainsi que les squares Jules Noël et La Cerisaie sont ouverts du 15 mars au 15 octobre (de 8h à 20h) et du 16 octobre au 14 mars (de 8h à 18h). Les autres squares sont libres d'accès.



12. Parc Cardinal de Richelieu Rue Etienne Méhul - 5575 m²

Parc imaginé il y a une trentaine d'années avec beaucoup de résineux et d'arbustes fleurissants. La végétation le scinde en espaces propices à la quiétude, à la détente ombragée ou aux jeux. Deux aires ont été aménagées, une première pour les enfants, l'autre pour les pré-adolescents.

7. Square de Conflans 25, rue de Conflans - 980 m²

Les nombreuses fleurs et les arbres agrémentent cet espace charmant au milieu de la ville uniquement dédié au calme et à la détente.

8. Allée Mahaut d'Artois

C'est un mail planté d'arbres, gazonné et fleuri où il fait bon s'arrêter si l'on veut s'assurer un bronzage réussi.



ENVIRONNEMENT

Charenton partenaire de Paris pour le plan "biodiversité"



En 2010, déclarée année internationale de la diversité biologique par l'ONU, la ville de Paris lance une démarche avec les citoyens pour relever le défi de la préservation de la biodiversité. Charenton participe à ce projet innovant.

Depuis le mois de mars, tous les acteurs du territoire (habitants, scientifiques, militants associatifs, entreprises, élus, ...) sont invités à participer à cette démarche afin d'aboutir à la rédaction d'un livre blanc et au vote par le Conseil de Paris du Plan Biodiversité.

Charenton partenaire de cette démarche innovante

Des ateliers professionnels et des ateliers citoyens organisés sur quatre sites-pilotes, représentatifs des enjeux de la biodiversité sur le territoire parisien et de la métropole, permettront de partager des analyses

et de faire émerger des propositions d'actions. L'un de ces territoires comprend le bois de Vincennes, le quartier de Bercy (XII^{ème}) et, parce que la biodiversité ne connaît pas les frontières administratives, Charenton (notamment la passerelle de Valmy et les Jardins du Cardinal de Richelieu).

Une démarche citoyenne

L'atelier citoyen s'est déroulé à Charenton le 29 mai dernier. Durant toute une matinée, une trentaine de participants dont des Charentonnais ont réalisé des inventaires de la faune et de la flore locales. Il s'agissait de relever la présence d'une quinzaine

d'espèces de plantes, d'oiseaux ou d'insectes en suivant scrupuleusement un protocole d'observation établi par des naturalistes, chercheurs du Muséum National d'Histoire Naturelle et les associations de protection de la nature.

Une manière ludique de participer activement en faveur de la protection de l'environnement et de la préservation de la diversité biologique. ■

Si vous désirez connaître le résultat de ce relevé, mais aussi découvrir les propositions issues des ateliers ainsi que les synthèses des débats, rendez-vous sur le site www.biodiversite.paris.fr,



DATES À RETENIR

Élagage rue de Paris

La Ville a procédé dans les rues communales à une série d'élagages tout au long du premier semestre de l'année. Le Conseil général en fera de même **du 23 août au 10 septembre**, dans le tronçon de la rue de Paris compris entre la Porte de Charenton et la rue Arthur Croquette.

Durant ce chantier mobile, le stationnement sera interdit au fil des zones d'intervention. Cette opération occasionnera donc une légère gêne pour les usagers mais elle est indispensable pour maintenir le gabarit et l'harmonie des arbres plantés en rideau et pour assurer la luminosité des appartements riverains. ■

L'ÉTÉ À CHARENTON

Programme pour les seniors

Au cours du mois de juin, les retraités charentonnais ont reçu une plaquette présentant dans le détail toutes les activités qui leur sont proposées pendant l'été. Zoom sur certains de ces rendez-vous...

Randonnée

- tous les vendredis, rendez-vous à 14h près du kiosque de la place Aristide Briand pour 2 heures de promenade dans le Bois de Vincennes
- mardi 20 juillet : marche d'Esblay à Montevrain, par le canal de Chalifer et la Marne
- mardi 10 août : excursion de Montevrain à Carnetin, par la Marne,

Pour tout renseignement ou inscription : Services Retraités - C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 01.45.18.36.32/36.34/36.37

Lagny et l'aqueduc de la Dhuis

- mardi 14 septembre : balade de Carnetin à Courtry, en suivant l'aqueduc de la Dhuis.

Loto

- lundi 26 juillet de 14h15 à 17h au Centre Alexandre Portier.

Ciné Club

- jeudi 15 juillet : "A l'origine", comédie dramatique avec François Cluzet, Emmanuelle Devos, Gérard Depardieu. Réalisé par Xavier Giannoli.
- jeudi 19 août : "La graine et le mulet", comédie dramatique avec Habib Boufares, Faridah Benkhetache. Réalisé par Abdellatif

Kechiche. Ce film a reçu le prix Louis Delluc et le prix spécial du jury de la Mostra de Venise. Il a, par ailleurs, été récompensé aux Césars 2008 dans les catégories : meilleur réalisateur, meilleur scénario et meilleur espoir féminin.

Balade détente en vélo

- jeudi 15 juillet de 10h30 à 15h : promenade estivale en vélo à travers le bois de Vincennes. Prévoir votre pique-nique ainsi que votre vélo.

Cette activité est offerte aux participants par la Ville mais une inscription préalable est nécessaire à partir du mardi 29 juin. ■



GYM MÉMOIRE

Le temps des vacances !

La 15^{ème} et dernière séance de Gym Mémoire s'est déroulée à la Résidence Jeanne d'Albret le 18 juin dernier. Ce cycle d'ateliers a pu être organisé de février à juin avec le soutien de la Fédération de Gymnastique Volontaire du 94. Les animatrices ont pu ainsi faire progresser la dizaine de retraités en stimulant tant leurs réflexes, leur équilibre que leur souplesse, sans oublier de solliciter leur mémoire. "Ces séances s'intègrent dans la volonté de la Ville de poursuivre les actions de prévention santé en mixant les publics des seniors.", souligne Chantal Gratiet, Maire adjoint chargée de la vie des Seniors, venue ce jour-là féliciter les divers participants en présence de l'équipe de la Résidence. ■



LIONS CLUB DE CHARENTON LE PONT

Don d'un équipement informatique pour un non-voyant

Le Lions Club a pour but d'agir pour l'humanitaire mais aussi dans l'humanisme et la culture. Parfois ces buts se rejoignent. En effet, le 8 avril dernier, le Lions Club de Charenton-le-Pont présidé par Jean-Claude Lefèvre, a organisé, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, une conférence animée par Christian Roy-Camille. Elle fut remarquable et a enchanté l'auditoire, d'autant plus que notre conférencier est non-voyant. Christian Roy-Camille est bien connu à Charenton pour animer de multiples conférences avec talent et professionnalisme. Grâce aux bénéfices générés par différentes manifestations organisées, les membres du Club ont validé le don d'un équipement informatique adapté au handicap de Christian Roy-Camille. Ce dernier a en effet besoin d'effectuer des recherches documentaires pour enrichir ses conférences et ne disposait jusqu'ici d'aucun matériel adapté. Le matériel offert par le Lions Club se compose d'un ordinateur portable, d'un clavier spécifique, d'un logiciel de revue d'écran à synthèse vocale et sera complété d'une formation personnalisée.

INDISCRÉTIONS...

En direct de la Commission "Accessibilité et handicap"



La Commission "Accessibilité et handicap" s'est réunie le 1^{er} juin. Cette rencontre était particulièrement importante puisqu'elle avait pour but de définir le plan d'actions pluri-annuel qui permettra à Charenton de répondre aux exigences de la loi sur le handicap. Ces propositions seront présentées pour validation au Conseil municipal du 30 juin.

La loi de 2005 sur le handicap impose à tous les transports, bâtiments ouverts aux publics et à la voirie d'être **accessibles avant 2015**. Cette échéance approche à grands pas et Charenton se prépare pour y faire face, non pas en implantant ici ou là quelques rampes et ascenseurs, mais en tentant de faire de l'accessibilité une histoire de "mieux-être ensemble", dans un environnement accueillant et adapté. La ville, poursuit ses efforts. D'ores et déjà, elle a su sur certains sujets devancer la loi. C'est le cas, tout d'abord, de la Commission Ville "Accessibilité et Handicap".

Chacun doit pouvoir participer à la vie de la cité.

Une Commission active

Charenton s'est dotée, dès 2004, d'une commission "Accessibilité et Handicap". Composée d'élus de toutes tendances, d'associations traitant du handicap, de représentants des commerçants, du C.C.A.S. et des habitants, elle a pour mission de dresser le bilan des améliorations apportées et de faire des préconisations pour les suites à donner. Ses compétences ne sont pas limitées au seul problème de l'accessibilité. En cela, ses fonctions dépassent les lignes dictées par la loi de 2005. En 2009, une décision du Préfet a fait encore évoluer ses attributions en lui imposant de fonder en son sein

un groupe de travail chargé de valider les permis de construire des commerces pour s'assurer de leur conformité en matière d'accessibilité. Cette mission n'est pas simple car la configuration de la ville et de ses constructions, souvent anciennes, ne permet pas une prise en compte au pied de la lettre des mises aux normes. Il lui a donc fallu déterminer les points où elle se montre intransigeante et ceux où elle est plus permissive. C'est tout l'avantage que ce travail soit effectué par une commission locale qui peut plus aisément juger au cas par cas.

Les établissements recevant du public

En 2015, si l'on entend la loi stricto sensu, tous les commerçants anciens ou nouveaux et toutes les structures publiques ou privées recevant du public devront répondre aux normes d'accessibilité. **Les bâtiments municipaux n'échappent pas à cette règle.** Ils font justement l'objet du plan pluri-annuel sur 5 ans que la commission présentera pour validation au Conseil municipal du 30 juin. Un travail préalable avait été mené entre 2007 et 2008 par un cabinet de conseil afin de réaliser un diagnostic de l'existant et quelques préconisations. Durant toute l'année 2009, les

membres de la commission sous l'impulsion de Michel Van den Akker se sont attelés à retravailler ce document et à aboutir à ce plan quinquennal qui prend en compte :

- la fréquentation du bâtiment (le nombre d'usagers nécessite-t-il de normaliser en priorité un bâtiment ?),
- l'inadaptabilité de certains bâtiments par essence (contrairement aux bâtiments construits depuis 2006, certains bâtiments peuvent-ils être adaptés ou demandent-ils une reconfiguration complète ?),
- l'usage des bâtiments (définir des bâtiments strictement voués à accueillir du public pour les reconfigurer en priorité sur d'autres exclusivement administratifs),
- l'accessibilité aux bâtiments (la rue où se trouve un bâtiment est-elle elle-même accessible ?).

Ce dernier point est particulièrement problématique à Charenton avec ses voies parfois étroites ou très pentues comme, par exemple, la rue de la Mairie.



La voirie

Malgré cette problématique propre à Charenton, la voirie est globalement bien aménagée pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. 98% des passages piétons sont aux normes, certains feux tricolores sont adaptés aux non-voyants et chaque voie subissant des travaux est refaite afin d'être praticable par des personnes à mobilité réduite. Ce fut le cas, par exemple cette année, de la rue Marcellin Berthelot et prochainement, c'est la rue Marius Delcher qui le sera. D'autres rues, trop petites et aux trottoirs quasi inexistantes devront peut-être être configurées en "voies partagées" (rues sans trottoirs où la circulation est limitée à 20 ou 30 km/h).

Le parc de places de stationnement

n'est pas en reste avec une évolution en seulement deux ans d'une place à 16 et il est envisagé d'en rénover ou d'en créer 26 de plus. A noter : consciente que bon nombre de personnes handicapées ont des revenus modestes, la commune a fait le choix de ne pas faire payer ces



places de stationnement. La Ville rappelle aussi à ces usagers que ces emplacements sont dédiés au stationnement et ne sont pas des parkings permanents.

Les emplois

La loi de 2005 réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6% de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics. Si bon nombre d'entreprises et

d'établissements publics font le choix de s'acquitter des sanctions financières liées au non respect de ces 6% d'embauche, ce n'est pas le cas de la Mairie de Charenton où 31 employés en situation de handicap occupent pleinement des fonctions correspondant à leur qualification. La ville respecte la loi !

Permettre à tous d'exercer des actes de la vie quotidienne, de participer à la vie de la cité, voilà tout l'objet de ce plan pluri-annuel que nos élus auront à examiner au cours du Conseil municipal du 30 juin. ■

LOI HANDICAP DE 2005

Les grandes lignes

La loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales.

LE DROIT À COMPENSATION : la loi handicap met en oeuvre le principe du droit à compensation du handicap en établissement comme à domicile. La prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animale, aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée.

LA SCOLARITÉ : la loi reconnaît à tout enfant porteur d'un handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile.

L'EMPLOI : la loi réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6% de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics.

L'ACCESSIBILITÉ : la loi définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans.

LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES : la loi crée les **M.D.P.H.** Elles exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, d'attribution des droits ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Il n'y a pas la montagne, ni la mer, pourtant, à Charenton, la convivialité et la bonne humeur, les activités sportives, de loisirs et de détente proposées tout au long de l'été donnent du baume au coeur à ceux qui ne partent pas.



ACTIVITÉS ESTIVALES

A Charenton, de vraies vacances à la maison

L'été dernier, la municipalité avait fait un pari : transformer la place Aristide Briand en club de vacances pour toute la famille. Pari tenu et surtout gagné car les Charentonnais ont été très nombreux à venir profiter en famille du soleil, passer de bons moments de détente au grand air et en plein cœur de leur ville. Forte de ce premier succès, la Ville a décidé de réitérer cette année encore cette opération, du samedi 10 juillet au dimanche 1^{er} août. Au programme : les activités qui ont fait le succès du Club Charenton l'an dernier, complétées par quelques nouveautés.

Des activités pour toute la famille

Pour les enfants, que serait un été sans pouvoir jouer dans le sable ? C'est pourquoi, un grand bac à sable, avec voile d'ombrage et bâché le soir pour en assurer la propreté, sera installé sur la place.

A disposition des **constructeurs de châteaux** : des seaux, des pelles, des tamis, des moules, etc. Le prêt de ce matériel sera entièrement gratuit. Des **structures gonflables** seront également mises en place. Elle permettront aux plus jeunes de **s'élancer d'un toboggan ou de "plonger" dans une piscine à boules**.

D'autres préféreront peut-être s'essayer au **golf** entre copains ou avec leurs parents. Là encore, nul besoin de prendre son matériel, les **tees** et les **balles** nécessaires pour passer un bon moment sur le parcours de 9 trous seront gracieusement fournis par la ville.

Après tant d'efforts physiques, et si l'été qui nous attend est chaud, il fera bon se rafraîchir sous les **brumisateurs** qui seront implantés sur la place et se détendre à l'espace solarium confortablement installé dans les **transats** mis à disposition des amoureux du farniente.



Parmi les nouveautés : un mur d'escalade et une cabane à lire !

Vous aimez le farniente pour profiter du soleil, vous reposer, mais aussi pour bouquiner un peu ? Le Club Charenton a pensé aux lecteurs. Les bibliothécaires charentonnais animeront en effet, deux après-midi par semaine, **une cabane à lire** sur la place où les "estivants", petits ou grands, pourront trouver des magazines, des illustrés et des bandes dessinées. Par ailleurs, des lectures de contes seront proposées aux enfants.

Les jeunes et les plus sportifs ne seront pas en reste non plus avec la grande nouveauté de cette 2^{ème} édition : l'implantation d'un **mur d'escalade** durant toute une semaine ! Ouverte à tous à partir de 6 ans, cette animation

répond à des critères stricts de sécurité et s'effectuera sous le contrôle d'animateurs expérimentés. Il n'y a donc aucune raison de ne pas s'essayer à cette activité et, qui sait, créer des vocations qui pourront être assouvies dès la rentrée grâce au mur d'initiation et pour grimpeurs avertis fixé à l'un des murs du nouveau gymnase de l'île Martinet.

Pour plus d'informations...

Le Club Charenton sera ouvert tous les jours, du samedi 10 juillet au dimanche 1^{er} août, de 10h à 21h. Son accès est libre et ouvert à tous. Les matériels nécessaires aux activités proposées par le Club sont prêtés, contre le dépôt d'une pièce d'identité, à condition qu'ils soient uniquement utilisés sur le site. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service Relations publiques/Animation au

01.46.76.48.11 ou consulter le site de la ville www.charenton.fr. Un programme détaillé sera distribué dans toutes les boîtes au lettres.



Jean-Marc Boccara Conseiller municipal délégué à l'Animation

Première édition oblige, le Club Charenton fut l'an dernier un peu un pari, car nous ne savions pas l'accueil que les Charentonnais réserveraient à cette animation nouvelle. Au final, le taux de fréquentation et les retours des participants nous ont rassurés sur les choix que nous avons opérés et nous ont surtout incités à renouveler l'expérience au cours de l'été 2010. Pour imaginer cette nouvelle édition, nous nous sommes appuyés sur les activités qui avaient remporté le plus de succès précédemment et nous avons également tenu à innover en y adjoignant des nouveautés qui raviront, je l'espère, tous les membres de la famille. Je suis très heureux que ce type d'animation ait vu le jour à Charenton car elle est intergénérationnelle, conviviale, populaire au sens noble du terme et génératrice d'un bien vivre communicatif, en plein cœur de ville. A elle seule, elle résume la volonté de la Ville en matière d'animations : dynamiser la vie festive de Charenton en la ponctuant de rendez-vous ouverts au plus grand nombre et si près des envies des habitants qu'ils en deviennent des événements attendus de tous.



Le 14 juillet

Les feux d'artifice sont sans aucun doute les animations favorites des plus petits pour le 14 juillet ; mais les grands ne sont pas en reste d'autant que les feux sont de plus en plus sophistiqués et impressionnants. Afin d'offrir un spectacle de qualité, voilà plusieurs années que les villes de Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Charenton s'associent pour organiser ce rendez-vous incontournable de l'été. L'année 2010 ayant été déclarée année mondiale de la biodiversité par l'Unesco, le spectacle de pyrotechnie se métamorphosera en "hymne à la nature". Il débutera à partir de 22h30. Pour être aux "premières loges", nous vous conseillons de vous installer sur les bords de Marne (quai François Saguet) et sur le Pont de Charenton.



L'été à Charenton, c'est aussi...

Les Accueils de loisirs et le Club Aliaj, succès assuré !

Outre les séjours proposés par la Ville et l'Aliaj, les équipes des Accueils de Loisirs et de la structure jeunesse mettront tout en œuvre pour offrir aux jeunes âgés de 3 à 14 ans des vacances inoubliables tout en restant à Charenton. Chaque jour des activités sportives, culturelles, des visites, etc. leur seront proposées. Par ailleurs, le Club Aliaj, ouvrira ses portes aux jeunes charentonnais qui veulent participer à des jeux, jouer au ping-pong, participer à des activités culturelles et de loisirs. L'accès à ces activités est libre, il suffit de se présenter du lundi au vendredi de 14h à 19h au 7bis, quai de Bercy.

La piscine

La piscine municipale sera ouverte **tout au long du mois de juillet** (du 1^{er} juillet au 1^{er} août inclus) avec des horaires adaptés. Dédiée aux enfants des accueils de loisirs chaque matin, elle ouvrira ses portes au public :

De 12h à 13h30 puis de 14h30 à 19h du lundi au vendredi

De 10h à 13h puis de 14h à 19h le samedi

De 8h à 13h le dimanche

Fermée à compter du lundi 2 août pour subir quelques travaux d'entretien, elle sera de nouveau opérationnelle dès le **lundi 6 septembre**.

Piscine Téliemaco Gouin - 4bis, avenue Anatole France - Tél. 01.46.76.44.90



Pour avoir l'esprit libre, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances

Cette année encore, la Police nationale met en place l'opération "Tranquillité vacances". Le concept de cette action de prévention est simple : avant de partir en vacances, vous vous rendez au commissariat pour préciser vos dates d'absence, remplir un formulaire et indiquer le nom d'une personne à prévenir en cas de problème. Le tour est alors joué, vous pouvez partir tranquille. En votre absence, votre habitation sera l'objet de surveillances lors de patrouilles des agents de la police nationale.

De son côté, la police municipale se mobilisera durant tout l'été en organisant des patrouilles dans tous les quartiers de la ville. L'îlotage à pied sera également renforcé.

Commissariat de Police : 26, rue de Conflans - Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Police municipale : 8, place Henri d'Astier - Tél. 01.43.68.02.93

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la ville : www.charenton.fr



Et si vous partiez en randonnée ?

L'association charentonnaise Rando-évasion poursuit ses activités durant l'été.

Cinq circuits sont programmés :

mardi 6 juillet :

- le circuit des lacs du Bois de Vincennes (13 km)

dimanche 11 juillet :

- 17 km en forêt de Fontainebleau

dimanche 25 juillet :

- 16 km en forêt de Retz et visite de l'abbaye de Longpont (Aisne)

dimanche 8 août :

- 16 km en forêt d'Halatte (Oise)

dimanche 22 août :

- 17 km dans la Vallée de l'Essonne

Pour se renseigner ou s'inscrire, contacter Rando-évasion en Ile-de-France au 01.43.68.24.15 ou par mail : rando-evasion-idf@orange.fr



Fermeture de la Poste principale

Le bureau de la Poste principale de la rue de Paris est en travaux jusqu'au jeudi 15 juillet.

Les usagers sont donc appelés à se rendre au bureau de poste "Liberté" situé 5bis, rue Pasteur. Du 28 juin au 10 juillet, les horaires de ce bureau seront élargis comme suit : du lundi au vendredi de 8h à 19h sans interruption le samedi de 9h à 12h

Certains services resteront disponibles pendant les travaux au bureau principal :

- rendez-vous avec un conseiller financier au 3639 ou sur www.labanquepostale.fr
- service Consommateurs de La Poste au 3631
- distributeurs automatiques de billets
- retraits de colis et lettres recommandées dans le local des boîtes postales à l'arrière du bureau (à partir du samedi 26 juin, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h)

La levée du courrier s'effectuera, quant à elle, à 17h en semaine et le samedi à 11h.

Pour plus d'informations sur les travaux réalisés, rendez-vous sur le site de la ville : www.charenton.fr

Cet été, pensez Vélib' !

Avec près de 200 Vélib' répartis en 8 stations sur tout le territoire communal, les Charentonnais peuvent facilement emprunter ce **nouveau moyen de transport à la fois pratique et ludique**. Pourquoi, en effet, ne pas profiter du beau temps pour se rendre au travail en quelques coups de pédales à l'air libre plutôt que de s'engouffrer

dans le métro ou les embouteillages ? Le week-end en famille, rien n'empêche de les emprunter non plus pour une petite balade jusqu'à Paris ou au Bois de Vincennes. Pour cela rien de plus simple, **il suffit de s'abonner soit par internet sur www.velib.paris.fr soit à l'aide des dépliants à disposition dans les équipements municipaux.**



CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Une entreprise citoyenne et solidaire

Le Crédit Foncier de France vient d'accompagner l'épicerie solidaire, le Petit Plus, dans l'achat d'un véhicule frigorifique. Une opération généreuse qui va accroître l'autonomie des bénévoles.

Ce n'est un secret pour personne, les médias en font ces dernières semaines leurs gros titres : les structures d'aides alimentaires manquent cruellement de denrées à distribuer. L'Épicerie solidaire n'échappe malheureusement pas à cette règle. Aussi, son président, Paul Cheyrouze et son équipe, ont-ils décidé de se tourner vers des partenariats complémentaires, en plus de l'aide fournie par la Banque alimentaire. C'est ainsi que le Petit Plus s'est inscrit à l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (A.N.D.E.S) et que les établissements Carrefour de Charenton, Saint-Maurice, Ivry et Italie 2 se sont proposés de lui offrir ses produits frais à 4 jours.

"Ce partenariat est une magnifique aubaine, nous explique Paul Cheyrouze, mais cela nous

obligeait à être en mesure de transporter toutes ces denrées alimentaires en respectant la chaîne du froid et notre véhicule, offert il y a quelques années par le Lions Club, ne nous le permettait pas".



CRÉDIT FONCIER

Un nouveau challenge s'impose alors aux bénévoles : trouver un camion frigorifique. "Les communes de Charenton et de Saint-Maurice nous aident déjà beaucoup, nous ne voulions donc pas les solliciter une fois de plus.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous tourner vers des entreprises. Nous avons créé le Club des partenaires privés et naturellement, je suis allé frapper à la porte de notre voisin le plus proche : le Crédit Foncier de France."

Une visite des locaux a suffi pour que le Directeur général, François Blancard, et son équipe signent un protocole d'accord de 3 ans avec l'association. Le C.F.F. s'est ainsi engagé à assumer 90% de l'achat d'un "Master" frigorifique mais il ne s'est pas arrêté là.

Les 14 et 15 juin derniers, une collecte de denrées alimentaires a été organisée au sein de l'entreprise et la direction vient d'accepter que ses collaborateurs puissent s'investir sur leur temps de travail (à raison de 1000 heures) pour l'Épicerie solidaire. Il s'agit là d'un bel effort de la part de cette grande entreprise française, bien implantée à Charenton qui, espérons-le, fera des émules autour d'elle.

Rappelons que ce sont entre 75 et 90 familles en difficulté que l'épicerie reçoit dans des conditions optimales ; 75 à 90 familles qui, pour 10% du prix réel, ont la possibilité de se nourrir en ayant fait presque comme tout le monde leurs courses ; 75 à 90 familles, enfin, qui conseillées par les bénévoles, la diététicienne ou la psychologue sortent de l'isolement dans lequel les difficultés les ont si rapidement entraînées. ■



**Anne Morrier,
directeur
Mécénat et
Développement
Durable du
Crédit Foncier**

"Le Crédit Foncier souhaite contribuer au mieux vivre des communes dans lesquelles il est installé, en nouant des partenariats avec des associations de proximité.

L'action solidaire menée par l'association "Au Petit Plus", située à quelques pas du siège social du Crédit Foncier, le soutien et le

suivi apportés aux personnes en difficulté, l'enthousiasme du Président et l'équipe de bénévoles ont permis de formaliser rapidement un partenariat constructif.

Le Crédit Foncier encourage l'action du Petit Plus par un soutien financier, humain et en nature.

Le mécénat de proximité est l'un des trois axes de la démarche mécénat du Crédit Foncier. Des partenariats d'ampleur nationale avec des associations d'intérêt général dans le domaine de l'habitat solidaire et durable vont notamment être formés pour expérimenter et soutenir des projets novateurs."



**Paul Cheyrouze,
Président de
l'Épicerie
sociale
et solidaire**

"J'ai souvent rêvé que les sociétés privées deviennent des entreprises citoyennes et solidaires. Le Crédit Foncier de France par cette action locale auprès de nous montre que c'est un souhait possible à réaliser".

L'épicerie Au Petit Plus est ouverte au 84 quai des Carrières, le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30. Vous pouvez nous joindre au 01.43.53.09.05 ou en cas d'urgence au 06.23.06.17.22.



YOOKÔ

Un webmagazine qui a plus d'un tour dans sa toile

Audrey Brès et son époux William Béchet sont Charentonnais depuis 4 ans. En 2008, ils ont fondé avec Thierry Marrec www.yooko.fr.

Un webmagazine

Yookô a d'abord été un webmagazine gratuit haut de gamme du design, de la décoration et de l'architecture d'intérieur. Face au succès rencontré (35 000 visiteurs par mois en moyenne), l'équipe a décidé d'élargir son offre et de développer depuis le 9 avril dernier, "Yookô Rezo Pro", réseau professionnel haut de gamme du même secteur. L'objectif est de fournir aux professionnels un espace d'expression de qualité, leur permettant de présenter leur actualité en temps réel tout en leur assurant une véritable politique de conseil en communication sur le web. Par leur professionnalisme et la diversification de leurs activités, les trois partenaires entendent faire de Yookô un "hub" de référence dans le milieu.

Une aura internationale

Leur participation, du 9 au 14 juin dernier, au Designer's day, rendez-vous parisien incontournable du design depuis 10 ans, et les divers partenariats qu'ils ont déjà su tisser, démontrent qu'ils sont sur la bonne voie et qu'ils s'imposent peu à peu sur le réseau international. C'est la raison pour laquelle la plate-forme web sera également disponible en anglais dès cet été. Mais avant, Yookô aura franchi une nouvelle étape. En effet, depuis le mois de juin, Audrey, William et Thierry ont lancé une collection de graphismes et de musiques d'ambiance. Le premier album, intitulé "Berlinorama", est une illustration visuelle et musicale de toute l'énergie créatrice de cette métropole européenne.

Si, en un seul clic, vous voulez vous informer sur les tendances "déco" et technologiques, connaître les grands rendez-vous du secteur ou télécharger "Berlinorama", une seule adresse : www.yooko.fr. ■

BOULANGERIES

Fermetures estivales

Fournil de Charenton

3, rue du Pont
Tél. 01.43.75.88.61
Fermé du 2 au 30 août

L'atelier de Christophe

61, rue de Paris
Tél. 01.49.77.68.64
Ouvert tout l'été

Boulangerie - Pâtisserie Flandrin

1, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.05.05
Fermé du 5 juillet au 2 août

Boulangerie Duarte

4, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.53.98.29
Fermé du 3 au 31 août

Boulangerie du Théâtre

84, rue de Paris
Tél. 09.53.80.16.60
Fermé du 17 juillet au 16 août

Boulangerie Lys Jean-Rémy

125, rue de Paris
Tél. 09.50.64.84.81
Dates non communiquées

Fournil Liberté

137, rue de Paris
Tél. 01.43.68.40.28
Fermé du 9 au 30 août

Pain tradition

193, rue de Paris
Tél. 06.98.72.19.70
Ouvert tout l'été

Au Duc de Valmy

3, place des Marseillais
Tél. 01 43 78 60 02
Ouvert tout l'été

Boulangerie charentonnaise

15, place Bobillot
Tél. 06.20.29.56.63
Fermé du 2 au 31 août



NOUVEAU NOM, MÊMES PRESTATIONS

Ambrille succède à Shiva

L'entreprise de services à domicile située 28, rue de Paris, initialement affiliée au groupe "Shiva", a pris son indépendance sous l'enseigne "Ambrille". Toutefois, que les clients se rassurent, Brigitte Salomonovitch et son équipe continuent à assurer les mêmes services (ménage, repassage et garde d'enfants) avec les mêmes exigences de qualité que par le passé. Par ailleurs, Ambrille ayant reçu l'agrément qualité de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, ses clients peuvent bénéficier d'une réduction et/ou d'un crédit d'impôts à hauteur de 50% du tarif des prestations. ■

Ambrille - 28, rue de Paris - Tél. 01.41.79.08.89 - www.ambrille.fr - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h puis de 14h à 18h



CHARENTON-BORGO VAL DI TARO

Un anniversaire fêté comme il se doit

Pour célébrer dignement les liens étroits qui perdurent depuis 20 ans entre les villes de Charenton et de Borgo Val di Taro, la délégation italienne, avec notamment Salvatore Oppo, le Maire de Borgo Val di Taro et Pier-Luigi Ferrari, Vice-président de la région de Parme, a été accueillie en Mairie par Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton. Ce nouvel échange solennel fut marqué par le chant de nos hymnes nationaux et par la signature de la

nouvelle Charte d'engagement des deux villes. Les participants se sont ensuite rendus à la Chapelle de Conflans pour assister au concert de la chorale de Borgo Val di Taro qui a subjugué le public. Le lendemain, la fête s'est poursuivie avec l'exposition à l'Espace Art et Liberté d'œuvres d'artistes italiens et français et s'est conclue par une réception. Musique, nouvelle prestation de la chorale, chansons italiennes reprises par l'assistance et danses ont contribué à faire de cette soirée un moment de joie et d'amitié. ■



COMITÉ DE JUMELAGE ET COLLÈGE LA CERISAIE

30 ans d'amitié

Le 16 juin dernier, les collégiens de La Cerisaie, le comité de jumelage "Allemagne" et une délégation allemande ont célébré les 30 ans de partenariat entre le collège charentonnais et la Gustav-Heinemann Oberschule de Berlin-Tempelhof. Notons la présence, à cette occasion, des deux enseignantes à l'origine de ce projet : Nicole Inguibert et Angela Tetzlaff. Cette collaboration entre les deux établissements scolaires, depuis toujours soutenue par le comité de jumelage, a permis de favoriser les échanges de correspondants et les voyages scolaires

particulièrement pour la classe européenne Allemand et la classe bilangue de La Cerisaie. Une exposition photographique dressée dans la grande salle d'Aliaj a permis de retracer ces 30 années d'amitié dignement fêtées au cours d'une réception conviviale. Une classe charentonnaise avait, par ailleurs, enregistré une chanson en allemand dans le studio de l'espace jeunesse spécialement pour l'occasion. En juin toujours, des élèves de Notre-Dame des Missions se sont rendus à Büren pour retrouver leurs camarades de l'établissement scolaire Liebfraugymnasium. Enfin, le comité de jumelage allemand vous annonce avec un peu d'avance l'ouverture de cours d'Allemand à la rentrée. ■

CHARENTON-TROWBRIDGE

Voyage à Trowbridge

Cette année encore, le voyage à Trowbridge s'est déroulé, du 21 au 24 mai, selon un schéma bien rodé : trajet matinal en Eurostar et flânerie dans Londres, avant de prendre le train pour l'Angleterre profonde et superbe en cette saison. Les hôtes de la délégation charentonnaise avaient préparé un programme extraordinaire de variété et de gentillesse : dîner dans un pub, escapade dans le Dorset, visite du château de Kingston Lacy... Le pique-nique sur les pelouses avait un air des "Vestiges du Jour". Le soir, superbe dîner dans un bon restaurant "Red and White" (les vins) de Trowbridge. Le dernier jour s'est terminé par une réception informelle dans le "domaine un peu magique" de l'un des hôtes. Un séjour délicieux auquel les membres du jumelage britannique voudraient faire goûter les joies à davantage de participants l'an prochain. ■



RUGBY À XIII

Le XIII porte bonheur à Charenton !

Des joueurs au sein de l'équipe de France, un club vice-champion de France, on peut dire que le rugby à XIII charentonnais se porte bien !

Lors des rencontres de 1^{ère} phase, les conseillers techniques régionaux ont pour mission de repérer les 40 à 50 meilleurs joueurs de toute la France. Un stage leur est alors proposé à l'issue duquel 18 joueurs sont sélectionnés pour composer l'équipe de France de rugby à XIII.

Trois Charentonnais en équipe de France

Parmi les rugbymen qui défendent nos couleurs cette saison, trois joueurs portent haut les couleurs de Charenton : Mathieu Zokou et Sadio Sissoko du club

charentonnais et Pierre Martinet qui évolue à Bègles mais qui reste un "enfant du pays". Leur première participation sur le terrain s'est soldée par une belle victoire des Bleus sur l'Ecosse 25 à 18.

Paris-Charenton XIII vice-champion de France

Fin mars, l'équipe décrochait son bouclier en finissant en tête de sa poule sans aucune défaite lors de la 1^{ère} phase. Les XIII charentonnais se retrouvaient donc engagés pour les phases finales du championnat de France de Nationale II.

Galvanisée et combative, l'équipe s'est lancée comme un seul homme à la fois dans la coupe de France et le championnat national.

Malgré des matchs de plus en plus accrochés et de longs déplacements chaque semaine, l'équipe est allée jusqu'en demi-finale de la coupe de France et en finale du championnat. Malheureusement, la victoire les a abandonnés au profit des Bordelais à ce dernier stade. Les XIII charentonnais ont dû se contenter du petit bouclier de vice-champions de France. ■



FINAL FOUR DE BASKET

Graines de Stars

La ville de Charenton a accueilli les 29 et 30 mai le "Final Four" du championnat de France minimes. Si la St Charles Charenton Saint Maurice a obtenu le droit d'organiser cette belle manifestation, c'est parce qu'elle est reconnue par ses pairs pour l'excellence de sa formation et ses bons résultats.

Ce week-end là, le complexe Nelson Paillou a reçu les équipes d'Antibes, Calais, Nanterre et de l'ASVEL Villeurbanne. Le public connaisseur ne s'y est pas trompé en venant nombreux faire connaissance avec ces graines de stars venues des 4 coins de la France. Ces 4 équipes ont su mettre le feu au parquet et dans les gradins avec des matches pleins de suspens et de rebondissements. Au final, 7 points ont donné la victoire aux joueurs de l'ASVEL Villeurbanne sur les Antibois.

Une belle victoire que les basketteurs de l'ASVEL ne sont pas mécontents d'avoir arraché dans le fief du club qui leur avait ravi le succès trois ans auparavant. ■



Les gymnastes charentonnaises championnes de France

Les gymnastes du club charentonnais Envol gym ont décroché le titre de championnes de France les 5 et 6 juin derniers. Charenton Magazine reviendra plus en détail sur ce bel exploit dans son prochain numéro.



CHEMIN DE HALAGE

Quand on se promène au bord de l'eau... à bicyclette !

Nos efforts d'aménagements cyclables du bord de Marne et de Seine, en empruntant l'ancien chemin de halage, commencent à porter leurs fruits.

Cet itinéraire cycliste si naturel et sécurisé vient d'être reconnu par le Conseil général qui, en collaboration avec la Communauté de Communes, en poursuit l'aménagement.

Ceci signifie plus particulièrement pour Charenton que cette piste rejoindra celle qui a été installée à la rentrée scolaire sur le Pont de l'Île Martinet et qui se poursuit jusqu'au Pont de Charenton en passant par le lycée. C'est donc un maillage stratégique pour les cyclistes charentonnais désireux de se rendre à Paris ou d'en revenir. Cette installation a nécessité une réfection totale du revêtement de la chaussée et la mise en place d'une signalétique.

La fin des travaux, financés pour une bonne part par la Communauté de Communes, est prévue pour la rentrée.

TRAVAUX D'ÉTÉ

La Direction de l'Economie et de l'Emploi fait peau neuve !

Après la rénovation de l'espace emploi de Saint-Maurice en 2008 c'est au tour de celui de Charenton en 2010 !

Installée depuis 1996 au 12, rue du Cadran, la Direction de l'Economie et de l'Emploi qui accueille les demandeurs d'emploi et les entreprises de Charenton, rénove son espace du sol au plafond, pour vous proposer le 30 août prochain une nouvelle structure : plus confortable, plus fonctionnelle et respectant la confidentialité des personnes.

Pendant les travaux, un accueil temporaire pour les usagers est prévu :

- fermeture de la structure les 8 et 9 juillet avec possibilité de se rendre à l'espace emploi de Saint-Maurice les 8 et 9 juillet (55, rue du Maréchal Leclerc, dans la mairie).

- accueil temporaire du public du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet salle Séguier (salle du RdC) à la Mairie de Charenton (48, rue de Paris) aux horaires habituels, de 9h à 12h.

La Direction de l'Economie sur Charenton et Saint-Maurice fermera durant la période estivale du lundi 2 août au vendredi 27 août inclus. Elle rouvrira ses portes le lundi 30 août.

CÉRÉMONIE

66^{ème} anniversaire de la Libération

Charenton et Saint-Maurice se réuniront, le mercredi 25 août, pour célébrer le 66^{ème} anniversaire de la Libération des deux villes par les Alliés. Ce moment fort pour le monde combattant se déroulera sur la Place Charles de Gaulle à Saint-Maurice à partir de 18h. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Comme toujours, un car sera mis à la disposition des Charentonnais pour se rendre sur place. Le rendez-vous est fixé à 17h15 devant l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, des dépôts de gerbes se dérouleront devant les plaques dédiées à Marius Delcher (Bois de Vincennes) et Arthur Croquette (Pont de Charenton).



CULTURE À L'HÔPITAL

Un final émouvant

Une représentation et une exposition ont conclu, entre le 19 mai et le 12 juin derniers, les 9 mois de travail mené par les jeunes patients de l'Hôpital National de Saint-Maurice.

Charenton Magazine est souvent revenu ces derniers mois sur le projet "Marionnettes à l'hôpital", un projet né d'une simple rencontre entre la compagnie Mi-Peau Mi-Pierre, le service culturel de la Communauté de Communes ainsi que la communication et l'équipe enseignante de l'H.N.S.M. : un beau projet plein d'espoir, de pincements au cœur face aux injustices de la vie, de rires et de progrès. Initié en septembre 2009 dans le cadre plus large du dispositif national "Culture à l'hôpital", cette opération visait à sortir les enfants hospitalisés de l'enclavement dans lequel la maladie les a placés. Il s'agissait aussi de les responsabiliser et de les mobiliser

autour d'un spectacle de Karine Julien : "Des pieds des mains", mettant en exergue la question de la différence physique et ses marionnettes, était donc tout indiqué pour ce double objectif.

Chaque lundi après-midi, des enfants âgés de 8 à 16 ans ont participé, aussi assidûment que leurs conditions physiques leur permettaient, aux séances de travail. Au cours de l'opération, ce sont ainsi 45 élèves qui, au fil de leurs hospitalisations, ont écrit des saynètes, fabriqué les marionnettes, appris à les manipuler quel que soit leur handicap, ... et à monter sur scène pour le grand jour !

Ce grand final s'est déroulé le 19 mai dernier dans les locaux de l'espace jeunesse à Charenton. Dans le public, des parents d'élèves, le personnel de l'hôpital, dont la directrice Mme François et la directrice de l'école, Mme Delouche, des élus des deux villes, des jeunes de la structure jeunesse et bon nombre de participants aux projets qui pour des raisons médicales n'ont pu aller au bout du parcours. Sur la scène, 12 de leurs camarades ont donné vie à leurs marionnettes et ont joué deux des saynètes imaginées au cours des ateliers. Le public ému et les artistes fiers comme jamais ont ensuite assisté à la projection d'un documentaire réalisé pendant les répétitions et présentant des extraits du spectacle de Karine Julien.

Enfin, le 27 mai, l'Espace Art et Liberté a accueilli (et ce jusqu'au 12 juin) l'exposition du projet. Au programme, un parcours photo et vidéo et la présentation des marionnettes qui ont permis aux participants, dont les représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Agence Régionale de Santé, les principaux partenaires financiers, de prendre toute la mesure de cette belle aventure au cours de laquelle des adultes comme des enfants auront appris à être plus forts que la maladie.



ATELIER PIERRE SOULAGES

Elèves ou professeurs : le talent comme seul mot d'ordre !

Du 6 au 26 mai, les professeurs de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages ont exposé leurs travaux respectifs à l'Espace Art et Liberté. Peintres, sculpteurs, plasticiens, graveurs... il y en avait pour tous les goûts des amateurs venus nombreux découvrir combien les professeurs de l'atelier charentonnais sont aussi de grands artistes. Le talent était également au rendez-vous le 19 juin à l'occasion de la journée portes ouvertes de l'atelier Pierre Soulages durant laquelle les visiteurs ont pu apprécier les œuvres réalisées par les élèves au cours de l'année. Déclinant le thème "Corps&graphie", l'équipe des apprentis artistes a démontré qu'elle avait tout d'une grande !

A la rentrée, l'Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages innove avec un cycle de 6 conférences d'histoire de l'art qui se déroulera au Conservatoire de musique André Navarra.

Pour y participer, un abonnement est mis en place. il pourra être enregistré dès septembre prochain à l'Atelier. Un paiement au ticket par conférence sera également possible.

ASSOCIATION "CAROCARÉ" Quand l'écrit raconte et l'image parle



L'association "CaroCaré" est née il y a deux ans, à Saint-Maurice, d'une amitié et d'une passion commune pour la photographie et l'écriture. Après avoir beaucoup travaillé avec les Charentonnais à l'Espace Art et Liberté et à la bibliothèque Paul d'Espinassous, les deux animatrices viennent d'installer leur nouvel atelier rue Gabrielle.

Caroline Leurquin, animatrice culturelle, et Caroline Coste, photographe, sont amies et partagent une même passion pour l'art de "montrer" ce qui les entoure par l'image et les mots. Il y a deux ans, en concevant l'association "CaroCaré", elle ont entrepris de partager leurs connaissances et leurs pratiques, mais aussi leur volonté de créer et de s'exprimer avec les jeunes et les adultes de Saint-Maurice et de Charenton.

Des ateliers "photo-écriture"

Dès sa création, "CaroCaré", en partenariat avec la Ville, a mis en place des ateliers de photo-écriture pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Ce type de stage, qui se déroule durant les vacances scolaires, est un espace d'apprentissage, de découverte, de création et d'expression où chacun envisage autrement ce qui l'entoure. A partir d'un thème donné, les photographes et écrivains en herbe ont pour mission d'apprendre. Certes le maniement, les techniques et les effets que l'on peut produire avec son appareil photo sont de

mise, mais il s'agit aussi de valoriser les clichés grâce à l'écriture de textes qui complètent l'image et en élargissent le propos. Chacun de ces stages se conclut par une exposition généralement montée à l'Espace Art et Liberté ou à la Bibliothèque Paul d'Espinassous.

Des ateliers d'écriture

Suite à une belle rencontre à l'occasion du Printemps des Poètes, CaroCaré et les bibliothèques de Charenton se sont associées afin de proposer gratuitement des ateliers d'écriture pour adultes. A raison d'un samedi tous les 15 jours, ces séances sont des moments de détente, de création et d'échange. Tous ensemble, les apprentis écrivains apprennent les techniques, discutent de leurs productions, progressent et finissent par trouver leur propre style, leur plume.

Un lieu de rencontre à Charenton

Ces sessions courent sur un trimestre seulement pour laisser la possibilité à un maximum de Charentonnais d'y assister. Pour faire face à la demande croissante des participants de poursuivre leur apprentissage tout au long de l'année, CaroCaré a acquis un local au 24 de la rue Gabrielle. Ainsi, il sera possible aux "deux" Caroline de multiplier les ateliers et de les proposer à un plus large public. Si vous désirez vous renseigner sur ces nouveaux ateliers ou vous y inscrire, **vous pouvez contacter le 06.20.85.45.58 ou envoyer un mail : carocare@live.fr**.

CONSERVATOIRE

Inscriptions

Afin d'en fluidifier le déroulement et de réduire le temps d'attente, l'organisation des inscriptions au Conservatoire André Navarra a été sensiblement modifiée pour la rentrée prochaine.

- Pour les anciens élèves (inscrits au conservatoire en 2009/2010). Deux rendez-vous leur seront fixés :

- un premier en fonction du niveau de formation musicale et non plus en fonction de l'instrument. Celui-ci se déroulera entre le jeudi 2 et le lundi 6 septembre.

- un second entre le jeudi 9 et le mardi 14 septembre, avec le Professeur d'instrument afin d'élaborer les emplois du temps des classes instrumentales.

- Pour les nouveaux élèves (n'ayant jamais été inscrits au Conservatoire), un seul rendez-vous sera nécessaire le mardi 7 ou le mercredi 8 septembre.

Renseignements et précisions au Conservatoire, au 01.46.76.68.00 ou sur le site internet de Charenton.

A noter : le Conservatoire sera fermé du samedi 10 juillet au mercredi 25 août inclus.

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

A lire, à voir et à écouter cet été...



Pour les ados...

"Les îles dans le ciel : le peuple du cygne", de Sylvie Denis (Manga)

Au XXVI^{ème} siècle, les hommes habitent sur des nuages. Cléo vit sur le nuage du Cygne. Son existence est paisible et libre, en harmonie avec la nature. Un jour, Cléo fait la rencontre d'un jeune intrus : Rhil qui fuit la féroce dictature de son nuage, la Perle Noire. Bientôt, se présente Jarak, le capitaine des gardes de la Perle Noire. Le peuple du Cygne va devoir faire un choix : livrer Rhil ou l'aider, au risque de compromettre la paix sur leur nuage... (A partir de 12 ans)

... et les plus petits

"Une autre histoire", d'Anthony Browne (Kaléidoscope)

Cet album retrace l'histoire de deux personnages qui évoluent chacun de leur côté, dans des univers totalement différents, l'un très joyeux et coloré, l'autre muet et inquiétant, et qui finiront par se croiser donnant alors tout son sens à l'histoire... (A partir de 3 ans)



A voir

"La petite taupe", de Zdenek Miler Arte vidéo

Œuvre du peintre et illustrateur tchèque Zdenek Miler, ce petit personnage rieur est apparu sur les écrans en 1957. Ses aventures ont été primées la même année au Festival de Venise. Depuis, Taupek, son nom d'origine, est devenu une véritable star dans son pays. Sortis au cinéma en France pour la première fois en 2007, dans leur version restaurée, ces 7 épisodes drôles et poétiques enfin réunis en DVD sont à voir absolument et raviront toute la famille.

Pour les adultes

Romans

A côté des livres inévitables de Katherine Pancol, "Les écuries de Central Park sont tristes le lundi" (Albin Michel) et de Guillaume Musso, "La fille de papier" (XO), des romans tout à fait passionnants sont parus récemment : celui d'Erik Orsenna, "L'entreprise des Indes" (Stock/Fayard),



récit du voyage de Christophe Colomb raconté par son frère Bartolomé et le roman de Jean-Christophe Rufin, "Katiba" (Flammarion), qui met en scène une jeune femme sur fond de terrorisme.

Romans policiers

En ce moment, la mode est aux romans policiers suédois. Les lecteurs qui ont lu "Millenium" et dévoré les livres de Camilla Lackberg peuvent explorer les univers de deux autres écrivains du même pays. Mons Kallentoft pour deux titres, "Hiver et Été", "Serpent à plumes" et Johan Théorin pour "L'écho des morts" (Albin Michel), son dernier roman paru.



Bande dessinée

"L'homme bonsaï", de Fred Bernard (Delcourt)

Voici l'histoire d'Amédée le potier, personnage malmené par la vie qui un jour, abandonné de tous sur une île déserte, est touché par un arbre divin. Fred Bernard, au scénario et au dessin, signe un conte original où s'entrelacent aventures, poésie et destinée tragique.

CD

"Sentir", Yasmin Levy

Avec cet album cette jeune chanteuse née à Jérusalem, revisite le ladino (musique judéo-espagnole) en y apportant une touche de flamenco. Sensuel, fougueux et ensoleillé !

Rendez-vous

Contes d'été



• Square la Cerisaie

Jeudi 8 juillet 2010 à 15h

"Chmat Razoum et autres contes russes" - A partir de 4 ans.

• Square Jules Noël

Jeudi 15 juillet 2010 à 15h

"Rien que pour vous !" par Pierre Delye - A partir de 6 ans.

Exposition

"Visages d'Alice au pays des merveilles"

Du 3 août au 30 octobre 2010

A l'occasion du film sorti dernièrement au cinéma, le secteur jeunesse de la bibliothèque d'Espinassous de Charenton présente de multiples variations autour de la célèbre héroïne de Lewis Carroll : nouvelles éditions de beaux livres, livre objet, exposition de représentations d'Alice vue par de nombreux illustrateurs jeunesse d'hier et d'aujourd'hui. Tout public

Renseignements.

Bibliothèque Paul d'Espinassous
Secteur jeunesse - 36 quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

DES AIDES FINANCIÈRES BIEN DIFFICILES À OBTENIR !

Si vous passez devant l'Ile Martinet, là où s'édifient nos deux magnifiques gymnases, vous pouvez apercevoir un panneau indiquant une subvention de la Région Ile-de-France de 50% du montant des travaux.

Ce panneau oublie de mentionner que le terrain est fourni par la Ville et surtout que la subvention est plafonnée à hauteur de 50% de 2 millions d'euros (la Région nous aide donc à hauteur de 1 million d'euros).

Or, le coût pour la Ville des deux gymnases s'élève à 13 millions d'euros !

Ça, c'est de la communication !

Nous attendons aussi le concours financier du Département du Val-de-Marne sur ces mêmes gymnases, sachant que les collégiens utilisent actuellement la structure provisoire mise à leur disposition.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'attribution de la subvention régionale promise pour la pelouse synthétique du terrain de football (0,4 million d'euros pour 1,2 million de travaux effectifs). Les travaux ne peuvent démarrer tant que la subvention n'est pas votée. Nous ne pouvons en effet entamer le chantier sinon nous risquons que la subvention nous soit retirée !

Tous ces tracasseries administratives et politiques sont le quotidien d'une commune qui souhaite offrir à ses habitants des installations modernes, ici en l'occurrence sportives. Nos concitoyens ne connaissent pas toujours la complexité de ces financements croisés et le parcours sinueux pour les obtenir. Nous-mêmes devons sans cesse être attentifs à nos droits face au maquis des aides financières régionales et départementales. Cela ne serait qu'un aimable jeu politique si derrière il n'y avait nos enfants et nos associations qui doivent attendre le bon vouloir de telle ou telle collectivité.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT À DEUX VITESSES

La ville communique actuellement sur le futur quartier rénové de la rue Gabriel Péri. Nul ne pourra ignorer qu'un promoteur privé prépare la construction de 190 logements de standing répartis dans plusieurs bâtiments formant un ensemble totalement fermé.

Le choix architectural et l'aspect sécuritaire qui s'en dégage appartiennent au promoteur, mais la municipalité est fière d'avoir beaucoup œuvré pour permettre cette promotion.

Evidemment cette opération privée va permettre, via des achats croisés de terrains, la construction d'une EPHAD et d'une école maternelle. L'opération blanche vantée n'est ceci dit pas tout à fait équilibrée puisque la ville devra tout de même déboursier au minimum 2,4 millions d'euros.

Les prix au mètre carré affichés par le promoteur (entre 7500 et 8500 euros) laissent à penser qu'une population aisée viendra s'installer dans ce quartier.

La satisfaction affichée de Monsieur le Maire pour la réussite de ce projet contraste avec un désengagement bien dommageable pour notre ville et acté lors du conseil municipal du 27 Mai dernier.

En effet à l'occasion d'un renouvellement de convention entre Charenton-le-Pont et Emmaüs Habitat portant sur les logements sociaux de notre ville, nous avons appris que nos services sociaux allaient perdre la possibilité d'attribuer plus de 170 logements.

Sans regrets la ville a cédé à la société Emmaüs la possibilité de « récupérer » ces 170 logements. Le Centre d'Action Sociale de Charenton perdra de fait, la faculté de les attribuer aux demandeurs de logements sociaux. Alors qu'actuellement le délai d'attente pour l'attribution d'un tel logement sur la ville atteint les 5 années, nous nous privons d'une part importante de ces hébergements.

La ville pratique une politique du logement à deux vitesses au bénéfice de ceux qui ont les moyens de faire le choix de leur habitat. Nous dénonçons ce fatalisme qui tend à faire croire que les élus sont impuissants en la matière.

Le 10 Juin 2010.



Gilles-Maurice BELLAIÇHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de M. DEFAYE, S. POULAIN et J. STEFANI

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

ET DIRE QUE L'OPÉRATION GABRIEL PÉRI NOUS EST PRÉSENTÉE COMME UNE BONNE CHOSE POUR NOTRE VILLE !

Lors de la présentation du projet au cours de la réunion publique du 31 mai dernier, nous nous attendions à ce que le Maire réponde avec assurance et clarté aux habitants qui s'étaient déplacés nombreux pour être informés. Nous aurions aimé qu'il assume, devant eux, les choix qu'il a faits pour ce nouveau quartier Gabriel Péri. Or, qu'avons-nous entendu ?

Le coût ? *"L'opération sur le plan financier est presque totalement équilibrée."* Presque ? Il manque 2,3 millions d'euros ! Cette opération d'initiative privée a été reprise à son compte par la ville et le Maire en a profité pour proposer la réalisation de l'EPHAD et la reconstruction de l'école maternelle des 4 Vents.

La date de début des travaux ? *"Je n'en sais rien, c'est du domaine du privé."* On ne peut être plus flou.

Les nuisances du chantier ? *"Beaucoup d'informations nous échappent."*, *"des petits problèmes de stationnement pendant trois ans."* Encore du flou !

En réalité, les nuisances existeront et dureront d'autant qu'elles auront commencé avec la construction de la piste cyclable financée par le Conseil général. A peine installée, elle sera partiellement détruite pour être reconstruite dans trois ou quatre ans.

En définitive, rien sur l'attrait de cette opération qui se révèle être une enclave réservée à la spéculation immobilière.

- Pourquoi un quartier clos, coûtant environ 8000 € le m², entouré de grilles et sans liaison directe avec la rue de Paris ?

- Quel apport de dynamisme à la ville, en particulier aux commerces du bas de la rue de Paris ?

- Pourquoi ne pas avoir conçu un lieu de promenade agréable et attractif pour tous les Charentonnais et Mauritiens ?

- Pourquoi ne pas avoir prévu de construire une passerelle reliant Charenton et Saint-Maurice afin d'éviter aux piétons les dangers de la circulation de l'avenue de Lattre de Tassigny ?

Monsieur le maire est-il vraiment compétent pour gérer cette opération face à un investisseur privé puissant ? Nous avons vraiment l'impression qu'il subit cette situation dont il n'a pas la maîtrise et que la société Cogedim en reste le seul décideur.



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric
www.charentonnenmouvement.fr



QUARTIER GABRIEL PÉRI - 4 VENTS

Un centre ancien en pleine évolution

Tel était le constat que l'on pouvait faire à l'issue de la réunion de quartier qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 31 mai dernier et qui a rassemblé plus de 150 personnes. Comme l'a expliqué le Maire, Jean-Marie Brétillon, le quartier Gabriel Péri - 4 Vents va en effet connaître d'importantes transformations dans les mois et les années à venir. **Piste cyclable** avenue de Lattre de Tassigny, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, construction d'une **maison médicalisée**, d'une nouvelle école **maternelle** et de 190 logements, vont offrir au centre ancien un nouvel environnement plus agréable.

Le Conseil général construit une piste cyclable

D'ores et déjà, dans la continuité de son programme de développement des itinéraires cyclables, le Département du Val-de-Marne vient d'entamer les travaux d'aménagement de l'avenue de Lattre de Tassigny permettant ainsi de compléter le chaînon manquant entre le Pont de Charenton et le Bois de Vincennes. Des précisions ont été apportées par Thierry Ledey, Directeur de l'aménagement au Conseil général, et Cyril Campana, chargé des pistes cyclables. Les travaux dureront environ 5 mois. Plusieurs participants ont évoqué la coexistence de la piste cyclable

et des premiers travaux de démolition des établissements Carrier. Bien entendu, toutes les futures sorties de parking seront aménagées afin de ne pas entrer en conflit avec la voie cyclable. Des feux ou des barrières en décalé seront installés, comme cela existe déjà dans d'autres communes, afin de préserver la sécurité des cyclistes.

Opération Gabriel Péri : premières démolitions en fin d'année

Le Maire a tenu à rappeler les nombreuses difficultés qui ont émaillé le projet de construction d'une maison médicalisée. Après avoir envisagé plusieurs sites, il a souhaité saisir l'opportunité d'une opération immobilière privée liée à la vente des établissements Carrier pour obtenir du promoteur la construction de cet établissement d'hébergement pour personnes âgées. De plus, une école maternelle de 7 classes agrémentée d'un centre de loisirs sera également édifiée. L'actuelle école des 4 Vents s'avère en effet trop exiguë au regard de l'évolution des effectifs.

Les premières démolitions sont envisagées à la fin de cette année. Répondant à plusieurs questions, le Maire a indiqué que le chantier sera approvisionné en priorité par l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,

de préférence à la rue Gabriel Péri. Il n'a pas exclu également de revoir ponctuellement le schéma de circulation pour faciliter la circulation des riverains qui, durant plusieurs mois, seront impactés par le chantier.

D'autres travaux dans le quartier

Le Maire a également présenté les travaux de réhabilitation entrepris sur un certain nombre de façades d'immeubles de la rue de Paris ancienne dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette incitation des propriétaires à entreprendre des travaux fonctionne bien et d'autres démarches de rénovation sont en cours.

Enfin, autres travaux, cette fois plus ponctuels, mais qui ne seront pas sans conséquences sur la circulation, ceux entrepris par la RATP sur le pont situé quai des Carrières. **La ligne 8 sera ainsi totalement coupée** entre Charenton-Ecoles et Maisons-Alfort-Ecole Vétérinaire en juillet et en août. Ce sera également le cas lors de l'été 2011.

Le centre ancien va donc être directement concerné par tous ces travaux, tous pour la bonne cause : améliorer le cadre de vie et l'environnement de ce quartier qui à terme fera peau neuve.

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en août 1994 doivent venir se faire recenser d'août à novembre 2010

Ceux née en septembre 1994 doivent venir se faire recenser de septembre à décembre 2010

Ceux nés en octobre 1994 doivent venir se faire recenser d'octobre 2010 à janvier 2011.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45

La dernière permanence du samedi matin sera assurée le 3 juillet. Après cette date le service état civil sera fermé le samedi. Les permanences reprendront le 4 septembre 2010.



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville : http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

AVRIL 2010

Naomi ALLALI

MAI 2010

Olivia MAUVILAIN

Hayden BENDAVID OHAYON

Mustafa KORKMAZ

Shéli SABBAAH

Aaron BELLAICHE

Mathilde MANASSELIAN

Elohim NTETU

Agathe POTTIER

Ezel UÇAR

Matthys ULRICH

Charlotte BEBOT

Levan PATARIDZÉ

Victor DE LA GRANGE

Timothé FRANÇOIS--TASQUÉ

Nelia DIMITRI--HAYBÄCK

Edgar BOYER

Lias MASLI

Emilie-Flora AYESEA

Léa AVANZINI

Charlotte CAROFF

Louis YAN

Danyel EDMOND--VINSOBRE

Juana RUBY--NOGALES

Emilie ROZOR 1^{ère} Jumelle

Matthieu ROZOR 2^{ème} Jumeau

Valentin LE FLEM

Sarah FAULA

Yasmine DAHBI

Prune SAUVAGET

Eléna DUBOIS

Lilou RAMOS DE ARAUJO

Pratiksha OZERKER

Thomas BERTIN

Mael SETTTON

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

MAI 2010

Alexandra MIPPI et David ESSAYAG

Mariah SOUMAH et Mohamed CAMARA

Natalie MAROUN et Didier TARAUD

Ye Ha QUAN et Julien POL

Véronique COLLET et Narcisse DA MOTA

Cindy SAADA et Alexandre HADDAD

Joséphine PINAULDT et David DAHAN

Priscilla SAMAMA et Steve COHEN

Virginie BLIVET et Nicolas TRIBET

Eun Young HUH et Sylvain LOAEC

Carla MARQUES et Adrien RICHARD

Anouk LACAILLE et Thibault COUNIL

Rebecca SOUSSAN et Michaël BENCHITRIT

Meriem TRIKI et Mourad M'HÉBIK

JUIN 2010

Jennifer TOUITOU et Jonathan LALOU

Cécile MARILLY et Alain SENDRA

DECES

Avec nos sincères condoléances

MAI 2010

Valentine BENOIT veuve SAINT-ANDRÉ

Andrée NICOLAS épouse HERBIN

Edith PERRIAU veuve LEMOINE

Roger BÉGUÉ

Mireille FOUCHARD veuve GOUSSIN

Maria VICENTE-MONTOLIU épouse BONDON

Rosine Gerdil veuve SAGET

Clémire MICHINEAU veuve RÉNIA

Jacqueline DIOT

Catherine LAPERT épouse FAINZANG

Simone ZABERN



Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances,
des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des finances
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes
chargée de la culture
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-
tions institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 4 juillet

Auger - 10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 11 juillet

Keuleyan - 67, rue de Paris
Tel. 01.43.78.78.09

• Mercredi 14 juillet

Kem Chhouen
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tel. 01.43.68.20.33

• Dimanche 18 juillet

Bernhard - 68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 25 juillet

Krief - 54, rue de Paris
Tel. 01.43.68.01.41

• Dimanche 1^{er} août

Laclaire - 52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 8 août

Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc
(Saint-Maurice)
Tel. 01 43 96 44 93

• Dimanche 15 août

Pradeau/Roy - 3, place des Marseillais
Tel. 01.43.75.14.68

• Dimanche 22 août

Mortillaro - 58bis, quai des Carrières
Tel. 01.43.68.43.50

• Dimanche 29 août

Nguyen - 14, rue Victor Hugo
Tel. 01.43.76.62.32

Rendez-vous avec les nouveaux habitants

Chaque automne, le Maire et son équipe reçoivent avec plaisir les personnes nouvellement installées sur la ville à l'occasion d'une réception de bienvenue. Une visite commentée à travers la ville leur est proposée pour découvrir les principaux équipements municipaux, les différents quartiers et l'histoire de Charenton. Si vous êtes concerné et intéressé par cette rencontre conviviale, faites-vous connaître dès à présent auprès de la Direction de la Communication par courrier (16, rue de Sully), par téléphone (01.46.76.48.12.) ou encore par mail : communication@charenton.fr.

Anciens combattants de la guerre de 1939/1945

Les titulaires de la carte du Combattant 1939/1945 et qui ne sont pas adhérents d'une association d'Anciens Combattants sont appelés à se faire connaître auprès de : Michel Beauvilliers - Maison du Combattant 38, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont Tél. 01.49.77.72.41.

Un diplôme d'honneur de l'O.N.A.C (Office National des Anciens

Combattants) leur sera remis au cours de la journée du 11 novembre 2010.

La Marne entre en Seine !

Exposition du 19 juin au 31 octobre 2010. L'exposition retrace l'histoire vivante et émaillée d'anecdotes de cette confluence et des villes d'Ivry, Charenton et Alfortville qui observent la Marne qui entre en Seine. Musée de Nogent-sur-Marne 36, boulevard Gallieni - Tél. 01.48.75.51.25.

Soyez prudents!

Des personnes âgées ont été démarchées par des sociétés.

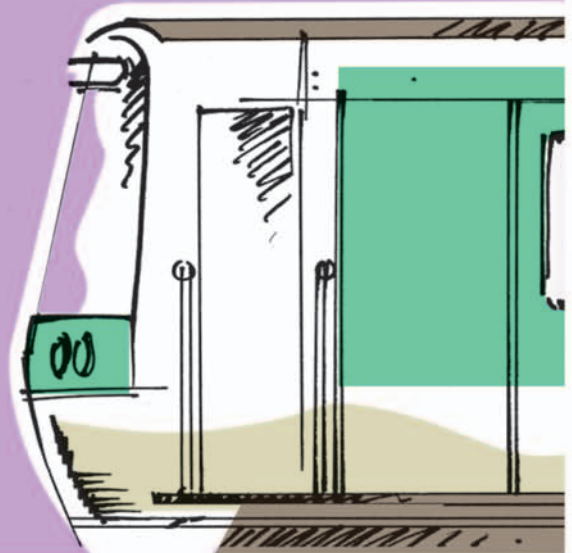
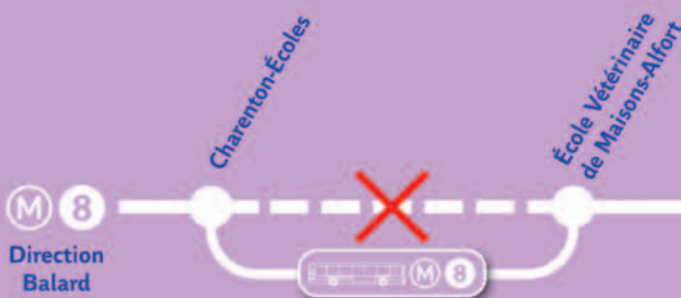
Nous leur conseillons d'être vigilantes et de bien se renseigner avant de s'engager.



Rénovation du viaduc de Charenton

Interruption partielle du trafic du 26 juin au 1^{er} septembre 2010, entre Charenton-Écoles et École Vétérinaire de Maisons-Alfort

Un service de bus  (M 8) de remplacement
est mis à votre disposition.
Votre titre de transport reste valable.



Renovation work

Partial service interruption from 26 June to 1st September, 2010, between Charenton-Écoles and École Vétérinaire de Maisons-Alfort.

A substitute bus service is at your disposal. Your transport ticket remains valid.

Obras de renovación

Interrupción parcial del tráfico desde el 26 de junio hasta el 1 de septiembre de 2010, entre Charenton-Écoles y École Vétérinaire de Maisons-Alfort.

Un servicio de autobús de sustitución está a su disposición.
Su billete de transporte permanece válido.

Lavori di rinnovazione

Interruzione parziale del traffico dal 26 giugno al 1^o settembre 2010 tra Charenton-Écoles e École Vétérinaire de Maisons-Alfort. È a disposizione un servizio di autobus sostitutivo.

Il titolo di trasporto rimane valido.

Informations RATP

32 46 (0,34 €/min depuis une ligne fixe)

www.ratp.fr | wap.ratp.fr

